

Jérusalem-Est en danger

21 mai 2015



A l'occasion de l'anniversaire de la résolution 252 des Nations unies sur le statut de Jérusalem, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, ainsi que de nombreux députés, sénateurs, anciens ambassadeurs français, responsables associatifs et universitaires, etc. dénoncent à quel point le statut de Jérusalem Est comme capitale d'un futur Etat palestinien est critique. Le gouvernement israélien a encore récemment autorisé la construction de 900 logements de colons à Jérusalem-Est. Ils demandent à la France et à l'UE de prendre des mesures pour protéger le statut de la ville.

Le 21 mai 1968 par la résolution 252, le Conseil de sécurité de l'ONU déclarait illégale l'annexion de Jérusalem-Est par l'Etat d'Israël. En ce jour commémoratif, nous condamnons l'avance constante de la colonisation, les discriminations graves et la répression envers les Palestiniens. Nous voulons aussi rappeler à leurs devoirs l'Union européenne et la France, garants du droit international.

Une politique de colonisation, dépossession, démolitions, expulsions

Au lendemain de la guerre de 1967, Israël occupe et annexe illégalement Jérusalem-Est, y fonde ses premières colonies et les étend d'année en année, chassant les Palestiniens de leurs terres et y installant plus de 210 000 colons. Les mises en chantier ont crû de 40% entre 2013 et 2014, pendant les dernières "discussions de paix". Les colonies séparent les quartiers palestiniens les uns des autres et leur interdisent tout développement. Etranglés et surpeuplés, ceux-ci étouffent, mais 99% des demandes de permis de construire y sont refusées alors qu'il manque plus de 40 000 logements. C'est ainsi que 20 000 immeubles construits sans permis sont menacés de démolition, un moyen de réduire d'autant la population

palestinienne. Plus à l'est, l'immense "zone E1" - 3 500 logements prévus pour 14 500 colons - assurera l'encerclement de Jérusalem en continuité avec la grosse colonie de Maale Adumim. Avec ce projet, Israël franchit, en toute impunité, une nouvelle ligne rouge posée par la communauté internationale.

mais aussi, une tentative d'éviction rampante par l'appauvrissement, les discriminations, les entraves

Israël poursuit inlassablement sa "politique démographique" de judaïsation, visant à atteindre plus de 70% d'habitants juifs à Jérusalem (environ 62% à ce jour). Tous les moyens sont utilisés pour pousser les Palestiniens de Jérusalem-Est au départ.

Ceux-ci ne sont pas citoyens israéliens mais "résidents permanents" - sous réserve de conditions très strictes - et tous les prétextes sont bons pour supprimer leurs permis. Ils sont rarement accordés aux conjoints issus de Cisjordanie ou de Gaza et de nombreux couples palestiniens doivent vivre séparés ou cachés (plus de 120 000 demandes de réunification familiale ont été rejetées depuis 2000). Ils sont souvent refusés aux enfants de ces couples. 12 000 enfants risquent ainsi la déportation et ne bénéficient d'aucun service d'éducation ou de santé. En 2012, le maire de Jérusalem a été jusqu'à proposer la suppression massive du statut de résident aux habitants des quartiers palestiniens à l'est du Mur. Une menace qui touche 70 000 Jérusalémites.

Les conditions de vie sont affectées par un sous-financement délibéré des zones palestiniennes où 38% de la population paient 33% des impôts, mais bénéficient de moins de 10% du budget municipal. D'où un cortège de conséquences dramatiques dans l'éducation (2 000 salles de classe manquantes), les infrastructures, la voirie, les aménagements collectifs, les services sociaux et, en fin de compte, sur l'économie locale (40% de chômage chez les hommes et un taux de pauvreté de 75%).

Le Mur et les points de contrôle empêchent les habitants de Cisjordanie de se rendre à Jérusalem sans permis, affectant toute vie de famille et tarissant les échanges économiques traditionnels. Les résidents vivant à l'est du Mur sont aussi coupés de fait des infrastructures, écoles, hôpitaux, lieux de travail, commerces dont ils dépendaient.

qui amènent violences, et maintenant provocations, des extrémistes

Ces situations d'exclusion et de harcèlement quotidiens créent un climat de violence permanent. Mais depuis l'apparition de micro-colonies idéologiques au coeur des quartiers palestiniens par des extrémistes qui investissent des immeubles et en chassent les occupants par la force, les confrontations deviennent physiques et atteignent un niveau insupportable. Ces colons se conduisent en maîtres des lieux jusqu'à investir l'Esplanade des Mosquées en toute impunité. La police et l'armée israéliennes ne les en empêchent pas, mais, pire, ils répriment toute contestation des Palestiniens avec une violence qui vise en particulier les enfants.

Au-delà des pressions diplomatiques, des mesures concrètes s'imposent

Les tensions montent à Jérusalem-Est et la ville est au bord de l'explosion, comme le souligne le dernier rapport des représentants européens à Jérusalem. L'inquiétude sur son avenir aussi, sa viabilité comme future capitale de l'Etat de Palestine, mais aussi son identité religieuse et culturelle. Et pourtant Israël continue d'imposer cette colonisation en toute impunité.

La France et l'UE doivent de toute urgence protéger le statut de la ville en reconnaissant l'Etat de Palestine et Jérusalem-Est comme sa capitale. Elles doivent aussi mettre officiellement fin à toute forme de relations avec les colonies israéliennes, sans oublier celles de Jérusalem-Est. Les mesures techniques existent, l'UE les a récemment mises en place avec la Crimée. Le rapport 2015 des consuls européens les recommande et les détaille. La France et l'UE doivent rapidement les mettre en œuvre.

Signataires :

Pouria Amirshahi (député), François Asensi (député), Eliane Assassi (sénatrice), Guy Aurenche (président du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire), Etienne Balibar (universitaire), Ericka Bareigts (députée), Daniel Beauchêne (président de la fédération Artisans du Monde), Marie-France Beaufils (sénatrice), Esther Benbassa (sénatrice), Danielle Bidart-Reydet (sénatrice honoraire, présidente de l'association « Pour Jérusalem »), Michel Billout (sénateur), Pierre Blanc (universitaire et rédacteur en chef de confluences Méditerranée), Michel Bock (conseiller régional d'Île-de-France), Jean-Pierre Bosino (sénateur), Rony Brauman (ancien président de Médecin sans Frontières, essayiste), Jean Brétéché (ancien ambassadeur de l'UE à Jérusalem), Maurice Buttin (président du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient) Jean-Jacques Candelier (député), Jean-Noël Carpentier (député), Monique Cerisier-Benguiga (sénatrice honoraire, vice-présidente de l'association pour Jérusalem), Jean-Paul Chagnollaud (universitaire), Lucien Champenois (diplomate honoraire, vice-président de l'association pour Jérusalem) Monique Chemilier-Gendreau (juriste), Emmanuelle Cosse (secrétaire nationale Europe Ecologie - Les Verts), Monique Crinon (présidente du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), Cécile Cukierman (sénatrice), sœur Béatrix Dagrass (co-présidente du Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne), Annie David (sénatrice), Michelle Demessine (sénatrice), Haydar Demiryurek (co-président du Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne), Evelyne Didier (sénatrice), Bernard Dréano (président de l'Assemblée européenne des citoyens), Ivar Eklund (président de l'Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine), Christian Favier (sénateur), Jacques Fournier (conseiller d'Etat Honoraire), Josette Gazzaniga (présidente du Mouvement International de la Réconciliation), Jean Glavany (député), Sylvie Goy-Chavent (sénatrice), Christian Graeff (ancien ambassadeur de France, président fondateur de l'association Brigades Internationales Pour la Paix - Collectif d'Aix en Provence). Maria Graeff-Wassink (psycho-sociologue, membre fondateur de BIPP-AIX), Jean-Guy Greilsammer (co-président de l'Union Juive Française pour la Paix), Christiane Hessel (épouse de Stéphane Hessel), Geneviève Jacques (présidente de la Cimade), Menachem Klein (universitaire israélien), Pierre Laurent (sénateur), Patrick Le Hyaric (eurodéputé), Renée le Mignot (co-présidente du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Père Michel Lelong (ancien Professeur à l'Institut Catholique), Claude Léostic (présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine), Roland Lombard (président du Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes), Sandrine Mansour-Mérien (historienne), Gustave Massiah (président de l'association Amorces), Céline Méresse (présidente du Centre international de culture populaire), Veronique Moreira (vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes), Zakaria Odeh (directeur de la Coalition civique pour Jérusalem), Jacques Picard (conseiller régional d'Île-de-France), Pierre Stanbul (co-président de l'Union Juive Française pour la Paix), Christophe Premat (député), Christine Prunaud (sénatrice), Bernard Ravenel (historien et président d'honneur de l'Association France Palestine Solidarité), Gilbert Roger (sénateur), Bernard Salamand (président du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), Mounir Satouri (conseiller régional d'Île-de-France), Monseigneur Marc Stenger (président de Pax Christi France), Taoufiq Tahani (président de l'Association France Palestine Solidarité), Pierre Tartakowski (président de Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen), Gérard Toulouse (physicien, membre fondateur de l'Académie des Technologies), Dominique Vidal (journaliste), Michel Warschawski (directeur de l'Alternative Information Center).

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Jerusalem-Est-en-danger>